

Politique documentaire : diagnostic - synthèse

Introduction

Suite à l'état des lieux réalisé durant le 1^{er} semestre 2009 par les agents de la Médiathèque départementale et avec les bibliothécaires du réseau, un groupe diagnostic d'une dizaine de personnes a analysé ces données afin de formuler des orientations en matière de politique documentaire.

Méthodologie de travail :

L'état des lieux a été questionné sous les aspects suivants :

- Quel public touche-t-on en regard de la population à desservir ?
- Les collections offertes sont-elles en adéquation avec les besoins ? comment sont-elles utilisées ? La Médiathèque départementale répond - t- elle aux besoins des bibliothèques, en terme de complémentarité, de desserte, de formation ... ?
- Quelles sont les pratiques des professionnels des bibliothèques ?

Le texte ci-dessous en présente une synthèse des réflexions du groupe et des pistes d'orientations.

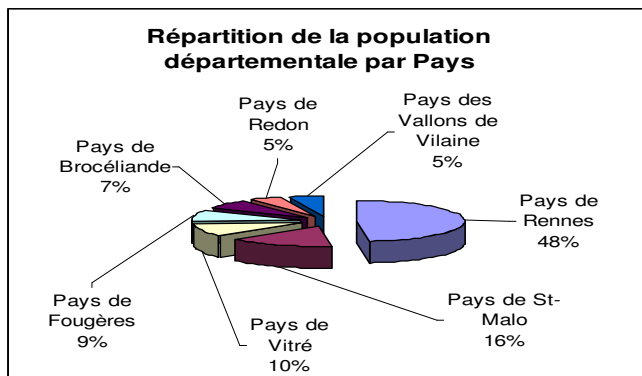
L'état des lieux a porté sur 41 bibliothèques représentatives du réseau desservies par la Médiathèque départementale (cf en annexe la liste) Cet échantillon représente 10 % de la population départementale.

- un état des lieux statistiques des collections de chaque bibliothèque
- une observation pendant 2 semaines dans chaque site pour étudier les taux d'usage des collections
- un questionnaire auprès des bibliothécaires du réseau et de la Médiathèque départementale pour appréhender les pratiques professionnelles
- un questionnaire réalisé auprès du public des bibliothèques de l'échantillon. (4000 réponses)

I - Quel public touche t-on ?

1- le public potentiel : (données INSEE 2006)

a) - une répartition inégale de la population selon les Pays :



b) - la part croissante de la population âgée :

Jusqu'à 27 % de la population sur le Pays de St Malo, 25 % sur les Pays de Fougères et de Redon
Les indices de jeunesse les plus élevés du département sont ceux des Pays de Rennes et de vallons de vilaine.

c) - Quelles CSP sont les plus représentées ? :

- 1- les retraités
- 2- les ouvriers (Pays de Fougères, Brocéliande et Vitré, Vallons de Vilaine, et Redon)
les autres sans activité professionnelle (chômeurs, élèves, étudiants, sans activité) Pays de St-Malo

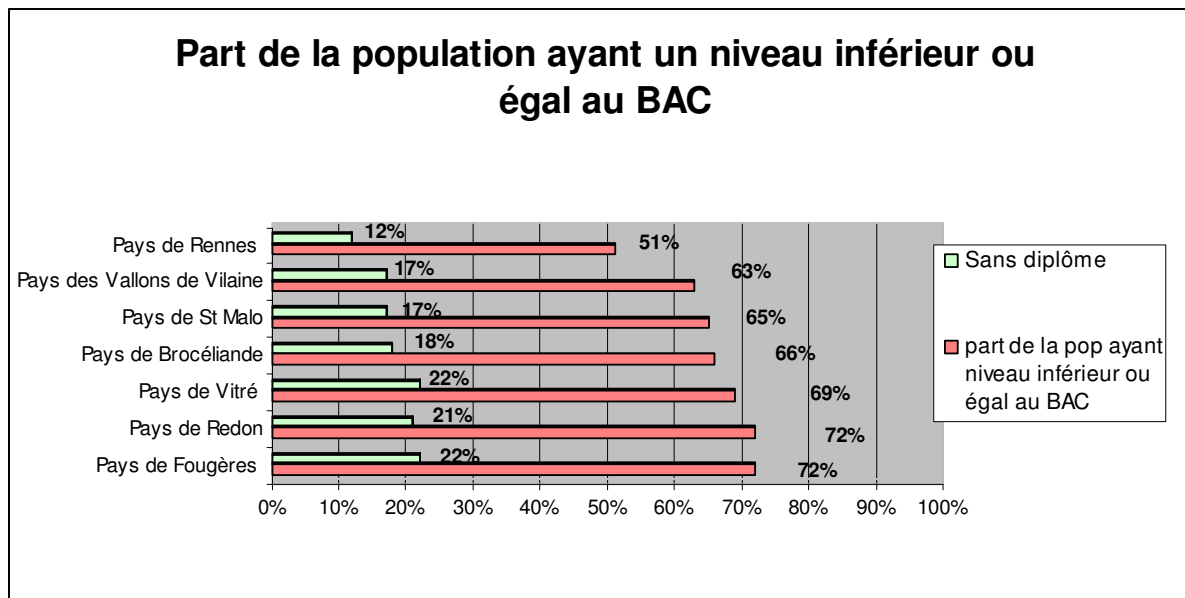
Particularité du Pays de Rennes où les CSP les plus représentées sont :

- 1- (27%) personnes sans activité professionnelle : chômeurs, élèves, étudiants, sans activité

2- (17%) employés et retraités (17%)

Les CSP les plus représentées dans le département : les retraités, les ouvriers et les employés. Avec une métropole marquée par un taux important de personnes sans activité (étudiants) et le taux le plus fort de cadres.

d) - Part de la population ayant un niveau inférieur ou égal au BAC :



Une population n'ayant aucun diplôme qui est relativement faible puisque le taux varie selon les Pays de 12 % à Rennes à 22 % sur les Pays de Vitré, de Fougères, de Redon. (moyenne nationale 32,8% en 2007)

La population ayant un niveau égal ou inférieur au BAC est prépondérante puisqu'elle va de 51 % à 72 % (non diplômés inclus)

2- le public réel : (données résultant de l'enquête sur l'échantillon)

La fréquentation des bibliothèques de l'Ille-et Vilaine est stable, elle est même en hausse entre 2005 et 2007 sauf pour certaines Communautés de communes où elle est en baisse (CC Antrain, CC St Aubin d'Aubigné, Brocéliande, Pays de St Méen) Cependant depuis 2007 beaucoup de bibliothèques ont ouvert sur ces secteurs.

Public touché par tranche d'âge dans les bibliothèques de l'échantillon

Le public touché est **principalement le public jeune (0-14 ans)**. (42 % des usagers)

Cette sur-représentation des moins de 14 ans, est révélatrice des partenariats des bibliothèques avec les écoles primaires. En effet, 65 % des élèves de primaires sont accueillis dans les bibliothèques et 60 % des élèves des classes maternelles.

De plus, les structures les plus représentées dans l'accueil des publics sont à destination des jeunes puisque ce sont par ordre décroissant : les centres de loisirs, les structures d'accueil petite enfance. Viennent ensuite les partenariats avec les établissements pour personnes âgées.

La catégorie des 59 ans et plus est sous-représentée.

Public touché selon le sexe dans les bibliothèques de l'échantillon

Bonne représentation des femmes dans les bibliothèques.

Les hommes sont toujours sous-représentés dans les bibliothèques par rapport à leur représentation dans la population sauf pour la classe d'âge des moins de 14 ans.

Public touché selon les catégories socio-professionnelles dans les bibliothèques de l'échantillon

Les catégories socio-professionnelles qui fréquentent la bibliothèque, parmi les bibliothèques qui ont répondu (16 sur 41, les autres n'étant pas dans la capacité de fournir ces renseignements) on constate une sur-représentation des cadres et professions intermédiaires et **une sous-représentation des ouvriers et des retraités.**

Pistes de travail :

Comment toucher le public adulte, notamment les retraités, les ouvriers et les hommes ?

Problème d'image de la bibliothèque, travail de partenariat local pour toucher public ouvrier qui ne fréquente pas les bibliothèques (la bibliothèque doit être présente lors des événements locaux, les niveaux de collection sont-ils adaptés, offre de services : horaires, internet, autres supports ...)

Image : campagne de sensibilisation sur les bibliothèques (Faire connaître ce qu'il y a dans une bibliothèque)

qualité accueil (offre de formation sur l'accueil (à développer en interne)

politique d'abonnement

politique d'animation trop centrée sur la jeunesse

masculiniser les équipes

campagne de communication : réaliser un film sur les bibliothèques du Département / et projeter le film largement sur les nouveaux usages des bibliothèques (BDP Val d'OISE)

II- L'offre est-elle en adéquation avec les besoins ?

a - Internet en bibliothèque : sous équipement des bibliothèques du département

Selon les statistiques départementales (2008), peu de bibliothèques offrent internet (50 %) alors qu'on considère aujourd'hui dans les bibliothèques qu'il faut porter l'effort sur les nouveaux usages, les nouveaux services. Ce service est particulièrement attendu par les usagers (45 % du public adulte ayant répondu au questionnaire souhaiteraient disposer d'internet dans la bibliothèque)

De plus, internet n'est pas uniquement utilisé par le public adulte : « les PC de la bibliothèque sont les 2^{ème} ou 3^{ème} ordinateurs de la maison, pour les petits qui viennent utiliser ceux de la bibliothèque car les grands frères ou sœurs utilisent celui ou ceux de la maison ». Internet en bibliothèque permet de toucher également les ados qui l'utilisent pour MSN, ainsi que les adultes n'ayant pas internet à la maison.

Pistes de travail :

La Médiathèque départementale doit accompagner ce développement de cette offre de services : offre de formation sur internet (afin que les bibliothécaires du réseau soient en capacité d'être médiateur par rapport au public)

La Médiathèque départementale peut-elle s'appuyer sur les animateurs ordi 35, pour proposer des actions communes (formations envers les bibliothèques ?)

b – Comment sont utilisées les collections ? Quelle complémentarité entre les fonds ?

- **le poids de l'imprimé reste prépondérant dans l'offre globale** : 94 % imprimés / 5 % CD / 1 % DVD (stats échantillon)

- **Offre de documents imprimés :**

- le ratio moyen départemental en 2008 des bibliothèques est de 2,56 documents par habitant

(Ratio supérieur aux recommandations de la DRAC de 2 livres/habitant)

7 Communautés de Communes n'atteignent pas les recommandations des 2 livres par habitant. (CC Baie du Mont Saint Michel, CC Bretagne Romantique, CC Pays de Dol de Bretagne, Antrain Communauté, CC Canton du Grand Fougeray, CC du Canton de Guichen, CC Pays de St Aubin du Cormier)

- la Médiathèque départementale n'est plus dans un rôle de substitution et doit revoir ses collections cibles par antenne.

- L'apport des antennes dans l'offre globale en documents imprimés est inégal puisqu'il oscille entre 4 % et 19 % selon les antennes : Rennes : 4 % sinon 9 % (sans les bibliothèques Hors réseau) / Bécherel : 12 % / Pipriac : 15 % / Fougères : 19 %

- Pour les Pays où l'offre imprimée est faible, la MDIV se substitue : 48 % de l'offre imprimée vient de la MDIV sur Antrain Communauté, 39 % sur la CDC du Grand Fougeray, 34 % sur le Pays de la Baie du Mont St Michel).

Certaines antennes doivent mettre un frein sur les collections imprimées. La politique d'exemplaire de la MDIV est à revoir et doit tenir compte des ratios du nombre de documents / habitant qui ont évolués.

L'offre des documents imprimés dans les bibliothèques de l'échantillon :

- à 78 % de la fiction (dont 55 % de fonds enfants)

Les collections déposées par la MDIV n'accroissent pas la surreprésentation de la fiction et des fonds enfants, au contraire. Mais leur faible proportion dans les collections des bibliothèques de l'échantillon (17% en moyenne) ne permet pas d'infléchir d'une manière significative la répartition globale de l'offre.

Ce déséquilibre est représentatif du travail fait auprès de la Petite enfance, des écoles, des centres de loisirs...

**Quels services (taux d'équipement Internet), collections, médiation auprès des adultes ?
Est ce que l'offre permet la formation, la recherche d'emploi, l'information du citoyen ?
Communication à faire pour faire connaître ces services.**

Forte pression sur la fiction enfant (46% offre, pour 65% prêt). Taux représentatif des pratiques d'emprunt (albums, BD à rotation rapide (les plus forts taux d'usage)

Les albums sont les documents qui sortent le plus. On peut considérer ici qu'il y a une certaine complémentarité entre la MDIV, qui porte son effort sur création/classiques, les bibliothèques offrant davantage de commerciaux.

les taux de rotation de la médiathèque de Vezin

Romans : 1,64

Albums : 2,44

Bandes-dessinées : 2,42

Biographies : 0,53

Contes : 1,04

Documentaires : 0,66

Périodiques : 1,09

Poésie (y compris les comptines enfants) : 1,04

En ce qui concerne l'audiovisuel :

DVD : 4,71

CD : 1,70

Livres-CD : 1,80

Orientation à valider? Ou faut-il au contraire abonder l'offre en albums commerciaux, qui sont davantage sollicités.

Valorisation des fonds d'albums création et classiques (qui sortent quand même correctement) à améliorer ? (proposer des outils de valorisation : présentoirs ? / Accentuer les formations : à délocaliser dans chaque antenne ou lors de réunion de secteur ?).

Romans adultes : Les classiques et les romans de SF sont les catégories les moins représentées (8 et 4%) dans l'offre globale et les moins empruntées. **Proposition : fonds intercommunaux.**

Pour autant la part importante des prêts dans la catégorie fiction n'entraînent pas de pression sur les collections car on observe un taux d'usage des collections très faible !!! En effet 79 % de la fiction enfant et 90% de la fiction adulte sont en rayon.

Taux d'usage : quantité des documents en prêt / quantité des documents en rayon à un moment T.

Taux de rotation : nombre de prêts sur une année / nombre de documents empruntables

Des actions sur la mise en valeur doivent être envisagées (ceci passe par la formation des bibliothécaires sur le désherbage, mais également sur la rotation des collections).

- à 22 % des documentaires :

Quel que soit l'indice, les niveaux 0 et 1 représentent une part plus importante dans les collections propres des bibliothèques de l'échantillon que dans celles de la Médiathèque départementale. A l'inverse les niveaux 2 et 3 sont plus représentés dans les collections de la Médiathèque départementale. Complémentarité entre l'offre des fonds propres et des fonds BDIV, mais ceci ne se répercute pas dans les usages des équipes des bibliothèques du réseau

Malgré une présence déjà forte des niveaux 0 et 1 dans les fonds propres des bibliothèques de l'échantillon, la part des niveaux 0 et 1 des collections de la MDIV déposées dans les bibliothèques de l'échantillon, est toujours supérieure à celle dans l'offre globale de la MDIV.

D'une manière générale les niveaux 3 et 4 sont sous utilisés, alors qu'ils sont peu présents dans les collections des bibliothèques de l'échantillon.

Solutions proposées :

- acheter en plus grand nombre les documentaires niveau 0 et 1. Continuer à acheter en 1 seul exemplaire les niveaux 2 et 3.
- accorder une plus grande place aux suggestions du réseau : service à améliorer et à faire connaître.
- communiquer des listes de nouveautés (fonctionnalités OPAC web, quotas sur nouveautés par support).
- suppression des résas par les bibliothèques sur l'OPAC web : voir si c'est possible ou au moins indication sur les délais (rang)
- augmenter les quotas des réservations

Dans les collections DA de la MDIV et dans les fonds propres des bibliothèques de l'échantillon, les 700, 900 et 600 sont les indices les plus représentés.

D'une manière générale la répartition des documentaires adultes dans les collections de la MDIV déposées dans les bibliothèques de l'échantillon suit l'offre des collections de la MDIV, mis à part pour les 600 (19% de déposés, contre 16% de l'offre). **C'est en partie dû au rôle prescripteur de la MDIV au moment du choix.**

Faut-il que tous les indices soient représentés dans toutes les bibliothèques ?

L'essentiel n'est pas dans le fait qu'il soit accessible :

- Soit présent à la bibliothèque
- Soit présent sur l'interco (aller le chercher ou le faire venir)
- Soit présent à la MDIV (le faire venir par navette)

Concernant les documentaires les collections de la MDIV ont des taux d'emprunt plus importants de 11 % documentaires adultes et 14 % pour les documentaires enfants contre 8 % et 13 % pour les fonds propres.

L'âge des collections est une première explication, puisque les documents de la MDIV sont globalement plus récents que ceux des bibliothèques (de 70 à 95 % selon les indices ont moins de 10 ans pour la BDIV et contre 38 % à 70% pour les fonds propres)

« Un espace de libre accès accessible au prêt connaît un taux de documents en prêt de 30 % du stock environ » p.35 De plus 80 % de l'utilisation des collections s'effectue avec 20 % des collections pendant 60 % des collections satisfont 99 % des demandes des usagers » p.48.
Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'internet. - Bertrand Calenge

- Offre de documents audio-visuels :

Sur 293 communes du département ayant une bibliothèque :

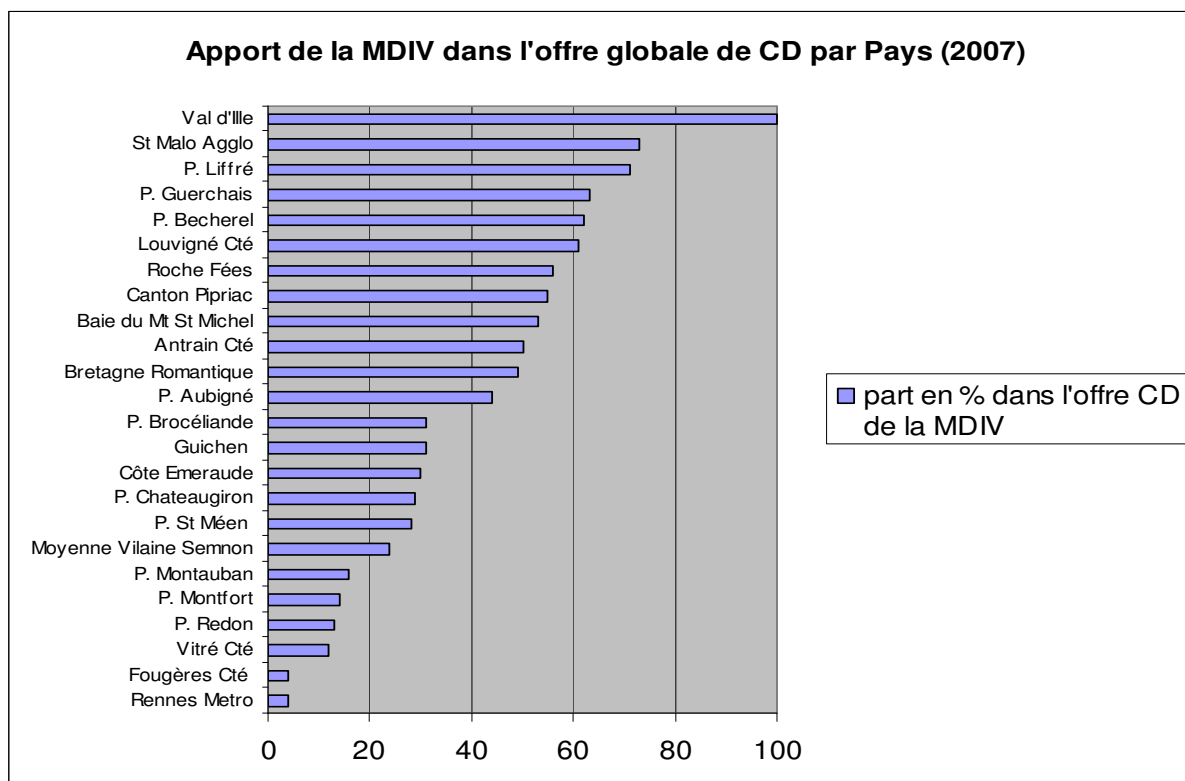
- 113 disposent d'un fonds **CD** soit **38,5 %**
- 61 communes proposent des **DVD** soit **21 %**.

Par rapport à l'offre globale de l'échantillon, la Médiathèque Départementale a 2 fois plus de CD et de DVD. Ce qui reste malgré tout encore très peu pour ces 2 supports.

- Support CD

Sur le département entre 2007 et 2008 : les budgets consacrés aux CD ont diminué de 35 %, cependant sur les bibliothèques du réseau ce budget augmente de 15 %. Les grosses bibliothèques ont pris en compte la fin du support CD.

L'offre musicale : c'est sur ce support que l'apport de la Médiathèque départementale se fait le plus sentir :



Globalement l'usage suit l'offre.

Malgré la faible représentativité de ce support dans l'offre globale, il n'y a pas une forte pression sur les CD (de 71 à 94% des CD sont en rayon).

Les collections de la MDIV en prêt dans les bibliothèques de l'échantillon sortent généralement plus que les collections des fonds propres **Hypothèse : renouvellement régulier des collections.**

Si on compare à la répartition des fonds propres dans les bibliothèques de l'échantillon, il y a une complémentarité car la chanson française, le rock et les musiques du monde sont plus représentées dans les fonds propres des bibliothèques de l'échantillon, alors que les autres catégories moins « grand public » sont plus représentées dans les collections de la MDIV.

- Support DVD :

Malgré une augmentation spectaculaire de la part de l'audiovisuel dans les achats de documents depuis 2005, on constate une prise en compte tardive dans le réseau des achats de DVD. Dans les bibliothèques du réseau, le budget DVD est en augmentation de 45 % entre 2007 et 2008 alors que dans les bibliothèques hors réseau (grosses médiathèques et réseau des bibliothèques pour tous) il reste constant. En 2007, 2/3 des DVD sont achetés par les grosses bibliothèques du département (Hors réseau) et en 2008 la moitié des DVD achetés sur le département sont le fait des bibliothèques du réseau.

L'offre DVD :

La part des films documentaires est plus importante dans les fonds de la MDIV (27% pour 15% dans les fonds propres des bibliothèques de l'échantillon).

La pression est forte sur la fiction enfant où 52 % des DVD sont sortis. Pression équivalente (autour de 30%) sur les collections de documentaires enfants et fictions adultes, alors que l'offre globale des documentaires enfants est de 5 %, contre 52% pour la fiction adulte.

Pistes de travail

Augmenter la collection de doc enfants ? Revoir la politique d'exemplaire concernant les docs enfants.

Les films documentaires adultes sont sous exploités : pourquoi ne pas mélanger les films documentaires adultes et enfants ? ou mélanger les DVD aux livres (au moins ceux qui sont pédagogiques).

Concernant les DVD documentaires qui sortent peu : la bibliothèque est dans un rôle de diffusion de fonds qui n'existent pas dans les circuits de distribution commerciaux

Les collections de la MDIV en prêt dans les bibliothèques de l'échantillon sortent généralement plus que les collections fonds propres. Hypothèse : renouvellement régulier des collections

- Pour les documentaires enfants, dans la collection globale, 62% des DVD proviennent de la MDIV, alors que les prêts de documentaires enfants de la MDIV ne représentent que 27 % contre 39 % des prêts de documentaires enfants du fonds propre.

- Est ce que les collections de la MDIV dans cette catégorie ne sont pas adaptées ?

Parallèlement, l'enquête auprès des usagers montre que 27% des adultes et 28% des enfants souhaiteraient plus de CD et DVD. (13 % des 674 répondants souhaiteraient des DVD).

- **Envisager moins de collections, mais plus ciblées.**
- **Repenser l'offre sur le territoire intercommunal (il ne faut pas de tout partout)**
- **Développer des nouveaux usages dans les bibliothèques : internet, jeux, information du citoyen**

Pistes de travail

- Peut-être promouvoir d'autres sources de fonds documentaires et jouer sur la complémentarité avec d'autres centres ressources comme la cinémathèque de Bretagne (collections locales) ou l'INA
- Faut-il développer cette offre au moment où la pérennité des supports CD et DVD est remise en question ?
- DVD : Est-ce que la MDIV doit venir en substitution temporairement dans le cadre d'une négociation globale sur les secteurs où il n'y a pas d'offre vu le prix de ces supports et/ou favoriser la circulation des documents sur un territoire ?

Attention au risque de saupoudrage si la volonté de l'interco de mise en réseau n'existe pas (le système ne fonctionne pas si pas de personnel pour organiser cette circulation)
Sauf si cela entre dans une négociation avec une interco ?

Quel avenir pour le support CD ? Faut-il offrir des ressources numériques en offre musicale ? peut-être faire le tour des propositions déjà testées ? (bdp vosges, bdp du bas-rhin)
le public n'attend peut-être plus d'offre de la part de la bibliothèque concernant la musique ? quel est le rôle du discothécaire ? faire découvrir des sélections, promouvoir des artistes locaux, des spectacles vivants, proposer des partitions pour les pratiques amateurs (se rapprocher des écoles de musique, comment coller à la politique du département sur la musique) ? réorienter les budgets dès 2010 à réorienter vers les livres audios adultes. (pôle borgès et sur les projets des bibliothèques ayant des partenariats avec les EPHAD)

Etudier question offre numérique livres lus : offre de bouquets numériques : pas de possibilité de sélection de contenu par les bibliothécaires, modalités de consultation. Pour l'instant, phase d'observation et test.

La plupart des usagers qui ont répondu sont satisfaits. Globalement le public est fidèle (vient régulièrement) et satisfait. Beaucoup de demandes des usagers concerne l'offre de mangas, ce qui n'est pas étonnant car les bibliothèques se positionnent peu sur cette catégorie 77 % des bibliothèques achètent moins de 11 % de mangas. 66 % du public enfant qui souhaiterait une offre plus à leur goût (mangas et titres commerciaux)
Demandes des usagers adultes : plus de nouveautés, plus de périodiques (vient confirmer le besoin de renouvellement des collections ou de rotation)

La circulation des documents entre MDIV et bibliothèques :

Les échanges actuels ne leur permettent pas d'équilibrer leurs collections. Selon le questionnaire 25% des bibliothèques ne sont pas satisfaites de la rotation et souhaiteraient des échanges partiels plus fréquents.
Fonctionnement des accueils et des échanges à revoir par antenne ou à harmoniser.

Circulation des documents entre bibliothèques :

Concernant la circulation des collections sur un territoire et la coopération entre bibliothèques, quasiment pas de réseaux formalisés en Ille et Vilaine. Même si beaucoup de bibliothèques pratiquent le prêt entre bibliothèques (prêt de documents à rotation rapide, sur la BD par ex.) Seule Coglais communauté dispose d'un fonds intercommunal, prêt à circuler entre les différentes bibliothèques dès janvier 2010 (avec l'acquisition d'un véhicule).

Certaines intercommunalités disposent de fonds spécifiques intercommunaux (le Val d'Ille : petite enfance / Pays de Bécherel : DVD, petite enfance, BD adultes / Roche aux Fées : DVD) ou de budgets intercommunaux (Fougères Communauté)

Certaines ont du personnel intercommunal, notamment pour l'animation ou la coordination du réseau : CDC du Pays de Redon (1), CDC de Moyenne Vilaine et Semnon (1), Coglais Communauté (5 dont 1 coordinatrice), Fougères communauté (5), CDC du Val d'Ille (1), CDC du Pays Guerschais (4) CC de Bécherel (1) CC de Brocéliande (1).

Cependant, les choses bougent !

Plusieurs intercommunalités sont en cours de réflexion sur la mise en réseau : le Pays de la Roche aux Fées, le Pays de Chateaugiron, le Pays de Liffré, le Pays de Bécherel, le Pays de Saint-Méen, le Pays de Dol de Bretagne, la CDC de Moyenne Vilaine et Semnon, la CDC du Pays de Maure de Bretagne

Ces territoires devront être la priorité des diagnostics à mener sur le territoire en 2010.

III - Les pratiques professionnelles des professionnels du réseau et de la MDIV

Selon les statistiques départementales 2008 : Salariés et Bénévoles

- 544 salariés et un ratio de 2310 habitants / 1 ETP (la recommandation est de 2000 hbt/ 1 ETP)
- 2421 bénévoles dont 219 formés et un ratio de 12 505 habitants / 1 ETP

Là où un employé effectue en moyenne 25,5 heures/semaine, le bénévole effectue 1 heure /semaine

Selon les statistiques départementales 2008 : Horaires d'ouverture

- 8,56 heures d'ouverture en moyenne pour les bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants.
- 36,43 heures d'ouverture en moyenne pour les bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants.

Personnel des bibliothèques de l'échantillon :

En moyenne 10 bénévoles par bibliothèque dont 1 formé.

89 % sont des femmes, dont 50% ont entre 30 et 59 ans.

11% sont des hommes

Concernant **le travail en réseau avec d'autres bibliothèques**, vient en tête le travail :

- 1 - sur les collections (prêt entre bibliothèque (cité 17 fois) désherbage (5), acquisitions (5), équipement des documents (3))
- 2 - puis l'animation (18)
- 3 - puis les formations communes (9).

Selon les réponses aux questionnaires, on constate une gestion suivie des collections dans les bibliothèques : commandes régulières et programmées, en fonction de l'actualité et de la demande (95 % répondent positivement aux suggestions de lecteurs) seulement 25 % utilisent les revues professionnelles faute de budget

Sur les réservations :

budget par antenne (pour les animations locales) ou centralisation aux services communs chaque semaine des résas ? A quel nombre de résas au dessus de 2 résas posés ? (évaluer le volume d'ici la fin de l'année nombre de résas par titres)

Concernant les revues professionnelles :

Beaucoup de ressources existantes sur internet (or seulement 50 % des bibliothèques proposent internet), de plus la MDIV doit développer les formations en dehors du cycle (sur les acquisitions et la politique documentaire) et doit construire des supports d'information comme outil méthodologique pour les référents)

Concernant les pratiques des acquéreurs de la Médiathèque départementale :

- 95 % des acquéreurs participent à des réunions d'acquisition. Ce sont des achats concertés dans 95 % des cas
- Ces temps de réunions sont considérés comme indispensables par les acquéreurs puisque ceux qui achètent seuls souhaiteraient cette concertation.
- A développer ou mettre en place une politique des suggestions et d'exemplaires par rapport aux titres réservés.

Bonne organisation des acquisitions à la Médiathèque départementale mais en vase clos, besoins de remontées du terrain (par les diagnostics, par une politique sur les suggestions...)

CONCLUSION : pistes à développer

- **Organiser les collections sur le territoire entre les 3 niveaux : commune, EPCI, Département (rotation, fonds spécifiques intercommunaux : emploi, petite enfance, handicap, ...) / contractualiser avec les EPCI pour déterminer l'apport de chacun (commune, EPCI, Département)**
- **Nouveaux usages des bibliothèques : moins de collections plus de services (faut-il de tout partout ? plages horaires d'ouverture au public plus larges (*1))**
- **Changer l'image des bibliothèques et communiquer (* 2)**
- **Comment toucher le public adulte (ouvriers et retraités) : horaires / communication / partenariats locaux ciblés / réfléchir et expérimenter des pôles vie du citoyen / fonds livres audio ou créer et identifier à part un fonds de livres en gros caractères.**

*(*1) L'élévation du nombre d'heures d'ouvertures n'est pas corrélée avec une élévation du taux d'inscrits. Le public ne vient pas à la bibliothèque parce que c'est gratuit ou ouvert mais parce qu'il y trouve (ou pense y trouver) un service qui lui convient. p. 80 la Nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain. Claude Poissenot.*

D'où la nécessité de travailler à la redéfinition par territoire des services et collections à proposer

(2) « La bibliothèque chaude est sans doute la plus innovante. L'espace doit être mis en forme de façon à satisfaire les missions de convivialité, de détente et de divertissement. La priorité est donnée aux visiteurs sur les documents » p. 80 la Nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain. Claude Poissenot.*

L'état des lieux effectué dans les bibliothèques de l'échantillon a été bénéfique pour la compréhension des usages par rapport aux collections et aux services mais aussi pour une meilleure connaissance des fonds des bibliothèques. Les bibliothécaires du réseau ont apprécié ces temps de rencontres et d'échanges avec les agents de la MDIV. Cette étape a été l'occasion pour certaines de revoir leur façon d'appréhender leur collection (désherbage, acquisitions dans certains domaines ...) et la coopération avec la Médiathèque départementale.